

---

# Les modes d'appropriation et d'usage des espaces urbains dans la ZHUN sud de Tizi-Ouzou. De l'improvisation aux logiques individuelles

Mohammed Saïd LAKABI\* et Nadia DJELAL\*\*

---

## Introduction

Dans les pays en voie de développement, le processus d'industrialisation a commencé à une période très tardive avec, notamment, l'introduction des grands ensembles<sup>1</sup>. Si au début, cet habitat est considéré comme une promotion sociale qui permet l'entrée dans la société de consommation et l'accession à la "modernité", très vite des problèmes liés à l'intégration sociale et l'adaptabilité se sont fait ressentir.

Créées souvent sur des sites vierges, ces nouvelles formes urbaines aux seules fonctions de cités dortoirs n'ont pu engendrer que des maux sociaux aux conséquences parfois dramatiques. Ces immeubles sont implantés sans souci de lieu<sup>2</sup>, ni de l'histoire, ni des liens affectifs et des habitudes des populations. Ce modèle est dénué d'histoire. Généralement, les grands ensembles constituent un ensemble de tours et de barres disposées sur un terrain "vide", sans souci d'éviter les espaces résiduels, créant ainsi une rupture, souvent, totale avec la ville.

---

\* Enseignant-Chercheur à l'Université de Tizi-Ouzou.

\*\* Maître de conférences, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ex EPAU), Alger

<sup>1</sup> Un grand ensemble est un nouveau quartier composé de barres et de tours, de très vastes parkings et quelques équipements collectifs (comme des écoles) ou privés (tel un centre commercial), qui s'édifie à la périphérie des villes et des banlieues.

Source : Paquot, T., « Des aspirations aux besoins pour une critique des grands ensembles », in *Revue urbanisme*, n°322, Paris, janvier – février 2002, pp. 79-80.

<sup>2</sup> Benyoucef, B., "Sur la notion de lieu" in *symposium international sur la théorie du milieu*, Marrakech, 1994.

En Algérie, les zones d'habitat urbain nouvelles sont conçues comme une procédure technique et administrative, selon le circulaire ministériel n° 00 355 /PU du 19-02-1975, ayant pour objectif la réalisation des logements collectifs et les équipements d'accompagnement et de service, sur des assiettes foncières importantes et selon des procédés constructifs industriels. Après trois décennies de production de ces zones d'habitat, aucun bilan concernant les modes d'appropriation de l'espace, aussi bien l'espace public que le logement, et les degrés d'identification, de modification-satisfaction et de représentations de ces espaces n'a été fait. Ces modèles sont faits sans aucune modalité d'intégration et sont dépourvus de toute qualité urbaine ; ils sont subis et incontournables sous l'effet du besoin urgent de se loger.

Concernant la ville de Tizi-Ouzou, à partir de 1980, le projet d'une zone d'habitat collectif établie par le PUD, la ZHUN Sud, appelée communément la *nouvelle-ville*, est lancé. Avec cette extension vers le sud, la ville quitte ses anciennes limites, le col des genets et elle devient alors un résultat de l'addition de différentes phases de croissance, sans articulation, sans limites ni densité.

Le but du présent article est l'analyse des modes d'appropriation et usages de l'espace public et du logement en corrélation avec trois variables, notamment, l'âge, le sexe et la catégorie socioprofessionnelle (CSP). Le logement est l'espace intérieur qui permet à la vie familiale de se dérouler dans le temps et l'espace. L'espace public est le prolongement immédiat du précédent ; il est urbain et public, et ses caractéristiques formelles et matérielles permettent le déroulement de la vie collective. Etant un lieu d'interactions humaines et facteur de cohésion sociale, l'espace public est un élément constitutif de la ville.

## **1. La ZHUN sud de Tizi-Ouzou, un espace urbain planifié avec une composante socio-démographique particulière**

Les ZHUN sont conçues dans le but de gérer la croissance urbaine des villes mais aussi pallier le déficit en logements urbains. Tout en constituant une rupture avec la ville, elles ont largement contribué à la modification du paysage urbain. Les éléments définissant l'urbain, en l'occurrence, la rue, la place, le jardin, le square, n'existent plus ; ils deviennent de simples éléments de transition de la sphère publique à la sphère privée. L'espace conçu ne répond pas aux besoins, encore moins aux attentes des usagers. Ceux-ci légitiment alors leurs interventions par des actions spontanées individuelles et/ou collectives sur l'espace privé (par exemple obturation des loggias, ouverture au rez de chaussée d'une

pièce pour activité commerciale...) et l'espace public (délimitation des espace de jeux, de repos, de vente informelle, délimitation d'un jardin potager...). Les ZHUN sont régies, à l'image des grands ensembles, par le principe fonctionnaliste qui consiste en la séparation des fonctions urbaines.

C'est à travers l'appropriation et l'usage de l'espace que l'homme existe, s'exprime, s'impose, se démarque, se construit et se reproduit<sup>3</sup>. L'espace public est le terrain de conflit et de confrontation de l'action publique par le biais des réglementations, des actions d'aménagement et l'appropriation et l'usage par les habitants. Il y a divergence entre l'espace conçu et l'espace vécu.

### ***1.1. Un espace urbain nouveau planifié***

A Tizi-Ouzou, la croissance vers le sud est confirmée par la création d'une zone urbaine nouvelle, appelée *Nouvelle-ville*, définie par les plans quinquennaux I, 1980-1984 et II, 1985-1989 avec une superficie de 320,9 hectares. L'apparition des plans d'urbanisme pour la ville fut tardive pour assurer l'orientation, la réglementation et le suivi des opérations de la croissance urbaine. Il faut noter néanmoins que les dimensions spatiales et démographiques de la ville, pendant la décennie 1970-1980, demeurent de faible ampleur. En revanche, la période 1980-1990 a connu une croissance spectaculaire.

Le plan d'urbanisme dans sa 2<sup>ème</sup> phase, lancé en 1982, a défini des hypothèses de croissance aboutissant à un vaste programme en habitat et en équipements. Et, la spatialisation de ces programmes donne naissance à un zoning et organise la ville en 9 quartiers dans le périmètre urbain de la ville.

La Z.H.U.N, comme zone importante d'habitat, est créée en 1980 en vue de faire face aux besoins pressants et importants en logements sociaux. La population projetée est de l'ordre de 45 000 habitants. L'ensemble de la zone comprend un programme de 5 000 logements répartis en 3 quartiers :

- 1 200 logements avec l'achèvement d'un C.E.M et d'un groupe scolaire.

---

<sup>3</sup> Mebirouk, H. ; Zeghiche, A. et Boukhemis, K., 2005, "Appropriation de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournements des normes ? Cas des ZHUN d'Annaba" in *NOROIS, Environnement, aménagement, société* n° 195/2 sous la direction de Ripoll Fabrice et Veschambre Vincent, *L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir*, Institut de géographie, Editeur Caen-Poitiers-Rennes, 118 p., pp. 59-77.

- 2 060 logements dotés d'un supermarché, d'une agence postale et d'une centrale téléphonique.

- 1 700 logements équipés d'un siège administratif (S.A.A) et d'un technicum.

L'intégration de la ZHUN à la ville est assurée par d'importantes voiries (rocodes nord et sud) réalisées dans le cadre du plan de modernisation urbaine (P.M.U). Néanmoins, ces ZHUN sont composées d'un ensemble de bâtiments posés sur le sol et répétés plusieurs fois. Elles présentent des espaces non délimités, sous forme d'espaces ouverts ou éclatés, dus à l'inexistence d'une structure au sol ou d'un parcellaire capables de prendre en charge l'organisation de ces éléments. Les espaces engendrés n'ont pas de fonction précise, ils sont simultanément ou séparément affectés à divers activités (parking, espaces de jeux et/ou de rencontre, chemins spontanés créés par les habitants, improvisation des marchés informels de fruits et légumes, ...). La *nouvelle-ville* se caractérise par l'absence d'une structure au sol et d'éléments caractéristiques de l'urbain tels que la rue, le boulevard, l'impasse, la places et la placette.

A l'instar de toutes les ZHUN du pays, celle de Tizi-Ouzou est un exemple illustratif de ces formes de territorialisation, par le marquage des territoires par les différentes catégories de population (les jeunes, les adultes et les vieux), par la superposition des activités dans un même espace (parking, jeux, jardinage, rencontre...) et par la généralisation des activités informelles (vente de tout produit : alimentaire, habillement, jouet, objet artisanal, tabac,...) qui pérennisent la fonction dans l'espace. Ces activités informelles prennent des proportions, dans l'espace et le temps, qui changent radicalement l'image de la cité. Tout espace public peut devenir potentiellement un espace commercial. La problématique des espaces privés et publics est posée de manière tangible à travers leur appropriation et aussi la notion de limite et de seuil transitionnel de l'un vers l'autre. Toutes ces pratiques (jardinage des espaces attenant au logement, obturation des loggias, nettoyage et lavage des parties communes, ...) seraient liées à une volonté de rétablissement, de renforcement ou de déplacement de frontière entre le territoire privé et le domaine public, instaurant ainsi un sentiment d'identification territoriale inhérente à des référents socioculturels<sup>4</sup>. Les diversités matérielles, en l'occurrence les signes, les constructions, les graffitis, sont les marquages qui pourraient être définis comme la matérialisation d'une appropriation

---

<sup>4</sup> Kerrou, Mohamed., Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Paris, Edition Maisonneuve et Larose, 343 p, pp 201-223, p. 201.

de l'espace ou comme vecteur (matériel) d'une légitimation d'une appropriation de l'espace<sup>5</sup>.

La *nouvelle-ville*, bâtie en extension sur les terrains situés au Sud, se caractérise par une succession de tissus hétérogènes servant de base à des opérations d'habitat collectif : ZHUN, coopératives immobilières, et de lotissements individuels. La *nouvelle-ville* concentre les trois quarts de la population urbaine de la ville et presque autant en surface foncière. Conçue à l'origine comme habitat intégré, sous forme d'une addition successive de plusieurs cités d'habitat collectif et de lotissements individuels, elle génère actuellement des activités économiques tertiaires et des dynamiques sociospatiales qui lui confèrent déjà, à notre sens, le statut de "ville émergente". La rocade sud, autoroute servant à détourner la ville et en même temps possédant plusieurs portes d'entrée, constitue la limite sud de la *nouvelle-ville*. Elle articule les villages, notamment Hasnaoua et Beni Zmenzer, avec la ville. Certaines activités économiques, parfois à caractère informel, se développent le long de cet axe.

## ***1.2. Une population majoritairement jeune et active***

Suite à l'observation sur le terrain et l'hypothèse de départ, il y a pluralité des modes d'appropriation des espaces en forte corrélation avec les variables d'âge, de sexe et de catégorie socioprofessionnelle ; il existe une forte tendance à la reproduction des schémas mentaux de pratiques spatiales, notamment dans la pratique du jardin familial, les regroupements dans les espaces publics par une catégorie d'âge et de sexe.

Une enquête est menée sur un échantillon, défini selon le mode aléatoire<sup>6</sup>, de 260 logements (10% du parc des 2000 logements OPGI + 600 logements EPLF constituant la 1<sup>ère</sup> matrice de la ZHUN sud).

Selon le RGPH de 1998, la ville de Tizi-Ouzou compte 79 244 habitants, ce qui représente une densité moyenne de 1 200 hab/Km<sup>2</sup>. En 2008 (RGPH), la ville de Tizi-Ouzou passe à 93 676 habitants, soit une évolution sensible de 18,20% (contre 5% pour la commune de Tizi-Ouzou). Cela nous montre la nette prédominance de l'agglomération chef-lieu, par son caractère urbain, sur les agglomérations secondaires, qui sont, pour la plupart, des villages et des zones éparées.

Concernant la population enquêtée (figure 1), la répartition selon l'âge des membres des ménages de l'échantillon offre des traits particuliers et

---

<sup>5</sup> Veschambre, V., "Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion" in Revue *ESO*, 2000, pp. 73-77, p.73.

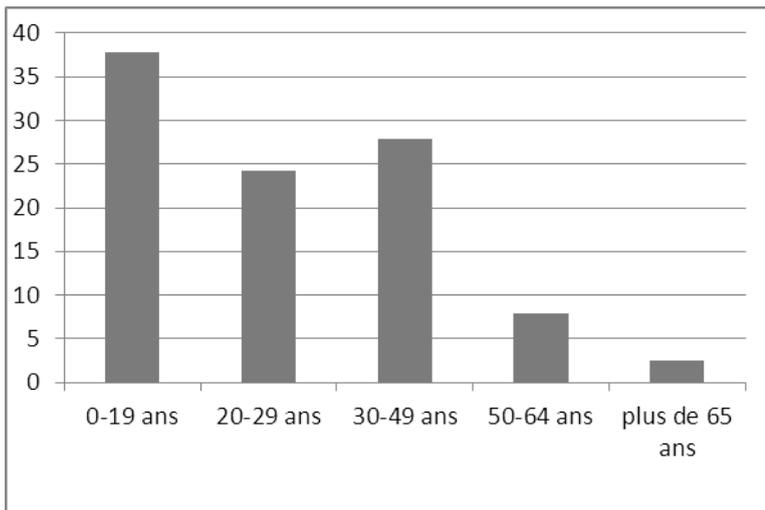
<sup>6</sup> De Singly, *L'Enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Ed. Nathan, 1996, p. 97.

sociologiquement intéressants. Une population de 1487 personnes est dénombrée habitant dans les logements concernés par l'enquête.

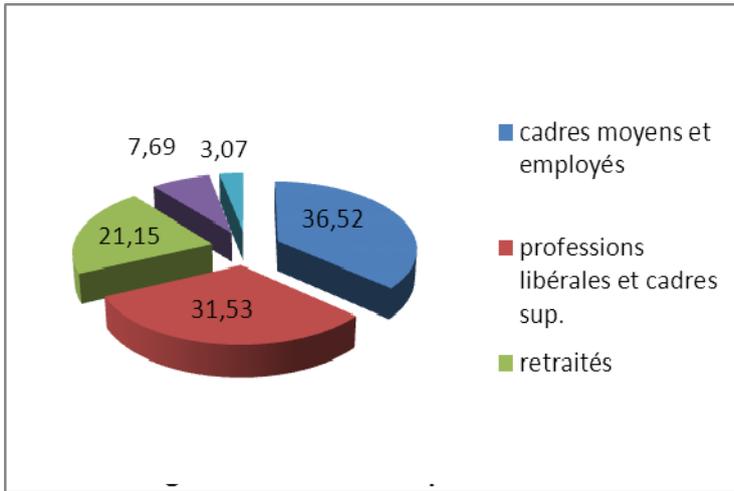
La répartition de la population par tranche d'âge de cinq années ne présente pas une différence significative avec le dernier recensement (RGPH 2008). La population jeune (moins de vingt ans) dépasse le tiers de la population enquêtée (37,84%), cela étant légèrement supérieur aux résultats du recensement 2008 qui donne 30,80% pour la même catégorie d'âge pour la wilaya de Tizi-Ouzou (source : traitements du RGPH 2008). Et, cela avec la population entre 20 et 29 ans d'âge qui représente aussi un taux important de 24,27% (vs 22,99% à l'échelle de toute la wilaya, selon RGPH 2008).

A la lumière de ces chiffres, il est constaté que plus de la moitié (62,11%) de la population de l'enquête est d'un âge inférieur à 30 ans. La population entre 30 et 49 ans représente un taux de 27,81% (vs 27,27% à l'échelle de la wilaya) ; celle de 50 à 64 ans représente 7,96% (vs 10,76% à l'échelle de la wilaya). Et, la population au-dessus de 65 ans ne représente que le faible

**Figure 1 : Structure de l'échantillon par catégorie d'âge**



**Figure 2 : Structure socioprofessionnelle**



pourcentage de 2,52% (vs 7,70% à l'échelle de la wilaya) En résumé, la population dominante est très jeune, à côté d'un corps moyen constitué des habitants en âge de travailler allant de 30 à 55 ans, l'échantillon présente un taux de population du 3<sup>ème</sup> âge, (la catégorie de 65 ans), nettement plus faible.

Les chefs de ménage de la population d'enquête représentent essentiellement trois grandes catégories socioprofessionnelles (figure 2) :

1- Les cadres moyens et les employés présentent un taux important (36,52%).

2-En parallèle, les professions libérales et les cadres supérieurs, avec une nette proportion d'enseignants universitaires en raison de la proximité de l'université, présentent aussi un taux important (31,53%).

3- Les retraités constituent une catégorie non négligeable (21,15%) ; il faut souligner que si le retraité reste le chef de famille, dans certains cas, ce sont les enfants qui assurent les revenus pour la famille qui reste dans le fonctionnement du schéma traditionnel.

Vu le caractère social des deux quartiers d'étude, la catégorie de patrons, d'entrepreneurs et de commerçants, est relativement réduite (7,69%).

Les sans emplois sont quasiment inexistants (3,07%) vu que les critères d'attribution de logement sont souvent de nature socioprofessionnelle.

Concernant les employés dans le secteur agricole, pour les districts concernés par l'enquête, il a été recensé 27 personnes ; représentant 0,26% de la population totale de la zone. Cependant, la population enquêtée ne renferme pas de travailleur dans ce secteur.

## **2. Les modes d'appropriation de l'espace urbain dans la ZHUN**

Les pratiques et les représentations sont inhérentes à toute société, elles se traduisent par les différentes actions multiformes individuelles et/ou collectives menées dans et sur l'espace. Ces actions découlent des stratégies mises en place par les habitants dans les conflits les opposant à la puissance publique. Dans l'espace urbain, ces éléments sont comme des outils de mesure de la citoyenneté<sup>7</sup>.

L'appropriation de l'espace, dans ses différentes acceptions matérielles et symboliques, n'est pas seulement un enjeu mais aussi une stratégie et une ressource de l'action<sup>8</sup>.

### **2.1. Les espaces intérieurs : perception, modifications et aménagements**

Avec l'université Mouloud Mammeri, qui va jouer un rôle primordial dans l'émergence de la centralité en périphérie, la ZHUN constitue le premier pôle urbain construit dans la zone péri-centrale ; celle-ci se traduit par des logements standards (selon trois variantes F3, F4 et F5 avec des surfaces allant de 63 à 78M<sup>2</sup>) avec une architecture banalisée et répétitive et sans cadre de vie adéquat. Elle est implantée sur des terrains vagues à vocation agricole et sans aménagements d'accompagnement

Le logement est un espace privé, mais parfois certaines activités familiales qui s'y exercent trouvent des prolongements directs dans l'espace public. Et, souvent, les logements sont individualisés par des traitements architecturaux qui ont une incidence directe sur la qualité de l'espace public.

---

<sup>7</sup> Dorier-Apprill, E. (dir.), *Vocabulaire de la ville. Notions et références*, Paris, Edition Du Temps, 2001, 191p, p100.

<sup>8</sup> Ripoll, F., "S'approprier l'espace ...ou contester l'appropriation?" in *NOROIS, Environnement, aménagement, société* n° 195/2 sous la direction de Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre, *L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir*, Institut de géographie, Editeur Caen-Poitiers-Rennes, 2005, 118p.

### **2.1.1. Protection de l'intimité**

L'entrée de l'habitation est un des multiples seuils qu'il est possible de rencontrer au cours du cheminement de l'espace public à l'espace privé. L'entrée est le témoin d'une forme particulière de ritualisation du quotidien, ce sont les rites d'interactions. L'entrée donne naissance à toute une gamme d'actions qui impliquent à la fois des acteurs, l'occupant du logement et le visiteur, et une gestion appropriée du temps et de l'espace. L'entrée a subi des changements perceptibles sur le plan morphologique, elle est caractérisée aussi par un dégagement spécifiant un caractère distributif.

Dans les logements de la ZHUN, une entrée-couloir distribue les espaces (chambres, séjour, cuisine...) de part et d'autre. L'observation montre une entrée définie comme espace contigu à la porte d'entrée avec des aménagements personnalisés (pose de meubles adaptés) donnant un cachet personnalisé.

Dans plusieurs cas, une cheminée est construite autour du réchaud de chauffage faisant rappeler, selon les propos des habitants, la maison traditionnelle. L'espace entrée dépasse dans ce cas la fonction distributive initiale, qui est un rôle purement fonctionnel.

Dans 21% des appartements visités, l'entrée se fait directement dans le séjour, suite à une démolition du mur de ce dernier. Cette situation se retrouve particulièrement chez les habitants à famille pas très nombreuse (le couple et un à deux enfants) avec une intention d'avoir un standing d'aménagement.

Dans le logement, deux espaces ne sont jamais négligés : l'entrée et la salle de séjour. A travers ceux-ci, il existe un désir de donner à ses invités "une sensation de bien être et de chaleur, mais il ne doit pas conduire à un dévoilement total de la personnalité des habitants : l'entrée, à l'image d'un paravent, préserve ces derniers d'une intrusion dans leur intimité même. D'une pièce participant à l'ostentation de la maison, l'entrée est devenue "une protection de l'intimité".

L'analyse des logements révèle la proximité de trois espaces dans lesquels les invités sont susceptibles de se rendre : l'entrée, la salle de séjour et les toilettes.

La porte d'entrée qui est, chez 100% des ménages enquêtés, blindée articule, avec ses verrous, sa poignée et parfois son judas, deux espaces : elle permet la transition intérieur – extérieur et est le siège d'actions momentanées.

L'idée du seuil est incontournable dans la réflexion sur l'entrée. Le seuil semble être un espace neutre parce qu'il est entre deux autres

espaces : intérieur/extérieur, privé/ public, monde domestique/monde étranger. Le passage de l'un vers l'autre implique le franchissement d'un seuil.

A priori, le seuil dans les logements est assimilable au franchissement de la porte d'entrée. Or dans certains cas, le seuil est repoussé à l'extérieur, à la porte de l'immeuble car celle-ci est fermée à clé : c'est un seuil à l'échelle collective. C'est une situation qui n'est pas très courante. Les habitants s'approprient l'espace devant l'entrée, en le matérialisant par des pots de fleur, un tapis d'entrée ; le palier est aussi utilisé comme espace de jeux pour les enfants.

### ***2.1.2. Perception et espace vécu***

La pression sociale est désignée comme une variable sociologique caractérisant certaines formes de contraintes. Cette pression varie dans sa forme avec les types de collectivité et les indices la caractérisant dans son intensité sont représentés par les sentiments de gêne et de promiscuité, et par le sentiment de dépendance.

A la question relative aux avantages et aux inconvénients que procure le logement, 74 sujets, soit 28,46%, ont déclaré que le rapprochement du lieu de travail est un aspect positif lié à leur habitation. 28 personnes (10,76%) affirment réaliser à travers leur logement une certaine autonomie familiale. 34 sujets (13,07%) considèrent que leur logement est très spacieux et 17 personnes (06,52%) le trouvent calme et loin des bruits de l'extérieur.

Quant à la promiscuité du logement et les problèmes liés à la pollution urbaine, entre autres la mauvaise isolation acoustique, le bruit extérieur, 34 sujets (13,07%) ont mis en évidence cet aspect.

Le rapprochement du lieu de travail et l'autonomie familiale représentant deux avantages majeurs pour la catégorie des patrons, entrepreneurs et commerçants (60%). Parmi les cadres moyens, 46,34% se déclarent satisfaits de la situation de leur logement par rapport au lieu de travail ; et, pour le même avantage, vient ensuite la catégorie des professions libérales et cadres supérieurs avec un taux de 32,92%.

Et, environ le cinquième (24,39%) des cadres moyens a révélé l'inadéquation entre la taille de leur famille et celle du logement. Pour ceux là, il est difficile de vérifier les hypothèses car les réaménagements spatiaux effectués relèvent beaucoup plus de la nécessité fonctionnelle.

Le manque d'espaces verts et d'aires de jeux pour enfants constituent une contrainte pour presque la moitié des personnes retraités (41,81%), car ces deux catégories d'âges (les personnes âgées et les enfants) sont celles qui utilisent fréquemment les espaces collectifs.

### **2.1.3. Les modifications sur les espaces du logement**

A l'intérieur du logement, la loggia est l'espace qui offre le plus de possibilités aux transformations. Car dans la pratique quotidienne et, aussi, dans l'esprit des habitants, un tel espace, qui n'ayant pas de fonction particulière, offre ainsi une marge de liberté quant à son appropriation.

Dans l'enquête, 158 personnes (soit 60,76%) ont transformé leur loggia dont 58 pour agrandir la cuisine qui tient lieu aussi de salle à manger et 31 comme bureau de travail ; cette dernière transformation concerne en grande partie les enseignants. Il est aussi dénombré 29 sujets l'ayant récupérée comme chambre à coucher pour la fille ou le garçon selon les familles (la surface est d'environ de 4,4m<sup>2</sup>).

Dans 26 cas, la loggia est carrément aménagée en cuisine avec l'équipement nécessaire (évier, potager, chauffe bain, extracteur d'air, etc.), la cuisine originelle est réappropriée en salle à manger. Enfin, 7 sujets l'ont respectivement transformée en espace de travail pour les enfants scolarisés et en salle de bain. La salle de bain d'origine est utilisée comme chambre pour le garçon ou la fille âgée.

Dans le cas où la loggia n'a pas subi de transformation, elle est sujette à des usages occasionnels et temporaires, tels que l'élevage de lapins, la garde du mouton de l'Aïd (photo 3) pendant deux à trois jours avant la fête.

D'autres interventions sur l'intérieur du logement sont observées mais elles ne peuvent être considérées comme actions typiques sur l'espace. Elles concernent, dans certains cas, la construction de placards dans le couloir, des travaux dans la cuisine pour améliorer sa commodité et son utilisation. Dés fois, les habitants ont procédé à l'agrandissement de certains espaces comme le séjour en supprimant le balcon.

Quant à la pose de barreaux métalliques sur les fenêtres, le balcon et la loggia, pour des raisons, évoquées, de sécurité, cette action est devenue quasi systématique généralisable à toute la ZHUN. Mais, très rarement, les habitants ont pris en charge l'aspect architectural et esthétique dans la réalisation de ces grilles de sécurité. Et, occasionnellement, des mesures mineures d'esthétique ou d'embellissement, tel que le changement de revêtement de sol (pose de la dalle de sol) et le revêtement en faïences des espaces de circulation (entrée, couloir, dégagement), sont réalisées.

## **2.2. Espace public, enjeux et pratiques**

L'espace public n'a pas de limites bien définies, son appropriation est fonction de plusieurs facteurs : la superficie, la proximité immédiate au logement, le temps (diurne/nocturne). Certains espaces sont caractérisés

par une polyvalence fonctionnelle. Durant la journée, l'espace est utilisé comme espace de jeux aux enfants, et la nuit, il devient un parking pour véhicules.

Au niveau de la ZHUN, les quartiers disposent, à l'origine, de vastes espaces verts. Et, suite à l'élaboration des plans d'occupation des sols (POS) pour la *nouvelle-ville*, ces pochettes constituent les assiettes foncières destinées à recevoir des coopératives immobilières ou à des équipements socio-éducatifs (parc d'attraction, gymnase et écoles privées) ou équipements sanitaires (cliniques privées, centres de radiologie).

Les retombées de ces actions sont forts nombreuses tant sur l'espace public que le logement. Elles sont caractérisées généralement par la promiscuité des espaces extérieurs résultants, de l'existence du vis-à-vis pour les logements, générant les problèmes d'intimité et les inconforts de l'orientation avec, parfois, des logements peu ou pas du tout ensoleillés.

### ***2.2.1. Des espaces extérieurs insuffisamment aménagés***

Au niveau de la ZHUN, il existe une forte corrélation entre le degré de satisfaction des habitants et l'aménagement des espaces publics. Globalement 214 sujets (soit 82,30%) se disent carrément insatisfaits et parmi eux, 147 chefs de ménage (soit 56,53% de la population d'enquête) attribuent cela à l'absence d'espaces de repos, de rassemblement et d'aires de jeux et de récréation pour enfants.

Malgré l'existence, dans certaines parties du quartier, d'aires aménagées pour les jeux d'enfants, 67 sujets (soit 25,76%) se disent insatisfaits en évoquant essentiellement le caractère dangereux des installations (toboggan, échelle et autres) et la proximité de la route. Souvent, c'est le parking qui est utilisé, durant la journée, comme espace de jeux par des enfants âgés (photo 2).

### ***2.2.2. Transformations et annexions de l'espace collectif***

L'appropriation de l'espace extérieur immédiat au rez-de-chaussée est devenue une action typique pour plusieurs raisons. En effet, 91 chefs de ménages (soit 35% des ménages enquêtés) prétendent clôturer une partie de l'extérieur à un besoin donné. La majorité de ces interventions (51 cas, soit 19,61%) sont faites pour avoir un jardin potager qui constitue un apport économique substantiel à la famille ; mais l'activité est aussi à caractère socioculturelle très largement répandue dans la région, elle est de nature villageoise (photo 5). Cette activité est essentiellement féminine, et à la *nouvelle-ville* de Tizi-Ouzou, elle permet aux femmes d'un âge avancé de l'exercer encore, c'est un repère culturel.

Quant aux autres cas, il est retrouvé des parkings clôturés et gardés, des jardins fleuris avec des arbustes d'ornementation en bordure des immeubles et des espaces délimités par une clôture, équipés d'installations adéquates, servant d'espace de jeux pour enfants (photo 1).

Au cours des observations sur le terrain, nous avons constaté que les personnes se réunissent à même le sol ou sur des bordures de trottoirs, en sexe séparé, dans l'espace public pour discuter et passer le temps (photo 4). Parfois même, elles pratiquent le métier à tisser à l'extérieur conformément à la manière traditionnelle.

### ***2.2.3. Un espace extérieur occupé par les activités informelles***

Les annexions conjoncturelles et occasionnelles de l'espace extérieur existent, c'est le cas notamment des jeunes qui installent des baraques de fortune pour commercer des produits (tabac, bonbons, etc.) sous l'appellation *trabendo*. Le marché informel de la *nouvelle ville* est un exemple édifiant entre l'espace utile (commerciale) et l'espace approprié-improvisé (par la faiblesse de son aménagement, par son occupation factuelle). Mais, le marché crée un véritable espace public emprunté, contrairement au souk des villes traditionnelles, par les hommes et les femmes.

L'usage d'un tel espace est lié au temps. Il y a un véritable processus de légitimation du commerce informel par l'action individuelle des citoyens en dehors de toute action publique concertée ou négociée. Mais peut-on conclure que l'informel est le caractère de l'absence du formel?

Il est à relever le caractère participatif de toutes les catégories socioprofessionnelles dans l'action d'appropriation de ces espaces extérieurs, c'est devenu une pratique sociale de l'espace à la *nouvelle-ville* de Tizi-Ouzou.

## **Conclusion**

A travers la transition de l'habitat traditionnel introverti à l'habitat moderne extraverti et de type collectif, il y a des mutations dans les pratiques et les comportements à l'égard de l'espace, mais aussi il y a reproduction de certains schémas traditionnels d'appropriation.

Quant aux modalités d'appropriation du logement, elles sont plurielles et en forte corrélation avec l'âge, le sexe et la catégorie socioprofessionnelle des habitants. Les transformations ont quasiment porté sur la totalité du logement, avec une prédilection sur certains espaces, notamment l'entrée, la cuisine, la loggia et le balcon. Toutes ces actions visent une requalification fonctionnelle, une introduction de l'esthétique qui personnalise le logement, notamment sur certains espaces

(entrée, cuisine, séjour, salle de bain) et une prise des mesures de sécurité (par la pose quasi systématique des grilles de sécurité sur des fenêtres et la porte métallique à l'entrée). L'entrée et le seuil sont deux espaces importants et jamais négligés, qui revêtent un caractère symbolique. L'entrée articule deux espaces importants, le dedans et le dehors, et conserve donc une neutralité d'un espace qui laisse voir ce qui est, socialement et conventionnellement, admissible.

De tous les espaces du logement sujets à personnalisation, les interventions opérées sur les loggias sont, sans doute, les plus caractéristiques et les plus révélatrices de l'inadéquation de ce type d'habitat aux multiples besoins des habitants. Les transformations de loggia ont pour but une requalification pour des fonctions plus pérennes : chambre pour enfant, salle de bain, cuisine, etc. Cependant, des usages occasionnels, sans transformations spatiales, de la loggia sont relevés.

D'un point de vue plus global, le logement est présenté comme un moyen d'atteindre certains objectifs, entre autres, le rapprochement du lieu de travail, la réalisation de l'autonomie familiale, et d'une manière générale l'accès à un modèle de consommation et à l'urbanité.

Néanmoins, ceci est accompagné de certains inconvénients liés à l'habitat collectif, comme la promiscuité (la consistance du logement n'est pas suffisante pour la taille de la famille), le manque d'espaces extérieurs, et à la vie urbaine, telle que la pollution sonore (mauvaise isolation acoustique).

L'espace public nous a permis de vérifier, pour une certaine population âgée, que l'appropriation se fait conformément à des schémas mentaux traditionnels. L'annexion de l'espace extérieur dans le but de faire un jardin potager, qui est une activité très pratiquée dans le milieu villageois, est fortement répandue à la *nouvelle-ville* et concerne, particulièrement, les hommes et les femmes d'un âge avancé.

Dans l'usage de l'espace public, l'insatisfaction des habitants est mise en évidence, cela est essentiellement dû aux manques d'aires de jeux, répondant à des normes de sécurité, et des aires de repos pour toute catégorie d'âge. Certains espaces sont appropriés en véritables placettes permettant le regroupement et le contact des habitants.

Il y a reproduction d'un schéma traditionnel de pratiques spatiales ancestrales et villageoises en l'occurrence les jardins potagers qui, en plus de la fonction socioculturelle, présentent un aspect économique intéressant comme revenu supplémentaire pour la famille. Cette pratique est essentiellement, mais pas exclusivement, féminine, elle assure une facilitation des rapports sociaux entre les habitants.

Devant la dégradation permanente du cadre spatial de vie, les habitants prennent conscience qu'un nouveau rapport à l'environnement doit être défini et que de nouveaux comportements et attitudes doivent être adoptés à l'égard de l'espace public. Cela se traduit par moult actions, à l'échelle collective, sur l'espace en l'occurrence toutes les tentatives d'aménagement de jardins fleuris, d'espaces de rencontre et de repos, de terrains de jeux... Mais la préoccupation des échelles mineures d'embellissement reste bien en deçà de la qualité exigée par de tels espaces selon les normes d'aménagement.

Concernant l'aspect associatif, il est à relever une faible proportion des habitants qui activent au sein des associations de différente nature (sociale, sportive, culturelle, etc.), néanmoins leur implication dans les travaux de réaménagement extérieur est notable. De nombreuses initiatives voient le jour et impliquent tous les habitants, quelque soit leur âge, dans des opérations de réappropriation de l'espace à divers usages (jardin, terrain de jeux, marquage des accès, etc.).

## **Bibliographie**

Benyoucef, B., « Sur la notion de lieu », in *symposium international sur la théorie du milieu*, Marrakech, 1994.

De Singly, *L'Enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Ed. Nathan, 1996.

Dorier-Apprill, E., (dir.), *Vocabulaire de la ville. Notions et références*, Paris, Edition, Du Temps, 2001, 191 p., p.100.

Ghomari, M., « L'espace limitrophe, pratiques habitantes et représentations territoriales », in *Public et privé en islam* sous la direction de Kerrou Mohamed, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Paris, Edition Maisonneuve et Larose, 2002, 343 p., pp. 201-223, p.201.

Giraud, M., *Les grands ensembles Histoire des milieux et milieu d'histoire*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2000, 413 p.

Paquot, T., « Des aspirations aux besoins pour une critique des grands ensembles », in *Revue urbanisme* n°322, Paris, janvier – février 2002, pp. 79-80.

Ripoll, F., « S'approprier l'espace ...ou contester l'appropriation ? », in *NOROIS, Environnement, aménagement, société* n° 195/2 sous la direction de Ripoll Fabrice et Veschambre Vincent L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir, Institut de géographie, Editeur Caen-Poitiers-Rennes, 2005, 118p.

Toussaint, J.,Y. et Zimmerman, M., (dir.), *User, Observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, éd. Presses polytechniques et universitaire romandes, 2001, 290p.

Veschambre, V., « Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion », in *Revue ESO*, 2000, pp. 73-77, p. 73.

Escaffre, F., « Espaces publics et pratiques ludo-sportives à Toulouse ; des variations de la publicité des lieux à l'apparition d'espaces communs », in *L'Espace public urbain : de l'objet au processus de construction*, coordonné par Capron Guénola et Haschar-Noé Nadine, Collection Villes et Territoires sous la direction Guy Jalabert et Christiane Thouzellier, Universitaires du Mirail, Toulouse, Edition presses, 2007, 276 p.

**Photo 1 : Les habitants prennent parfois des initiatives d'aménagement des espaces collectifs. Ici, nous avons un jardin, comme lieu de repos, qui marque aussi l'entrée du bâtiment**



**Photo 2 : Ici l'espace public est polyfonctionnel, espace de jeux pour enfants pendant la journée et parking gardé le soir**



**Photo 3 : La loggia est un espace polyvalent, utilisé, temporairement, pour plusieurs activités (ici, elle est utilisée pour la garde du mouton de l'Aïd, quelques jours avant la fête)**



**Photo 4 : Appropriation d'un espace public par les femmes d'un certain âge pour les rencontres et discussions**



**Photo 5 : Des espaces en proximité des bâtiments sont clôturés et récupérés en jardins familiaux, c'est une activité fortement pratiquée en milieu villageois**

